

1721

DANIELE KINTZ

Coordinatrice de l'Etude "bilan-recommandations"
pour un observatoire du foncier au Mali, OFM
Anthropologue, spécialiste des sociétés peules
CCCE, BP 32, Bamako

URD 00
BIBLIOTHEQUE
N° <u>KM</u>
Date: <u>06 / 07 / 92</u>

à l'attention de :
Monsieur le Chef de la Zone de Niono
Monsieur le Chef du Projet Retail
Madame Marie-Jo Doucet
Monsieur Vatché Papazian, CCCE
les huit autres membres de l'Etude OFM

Ref: 1721
urbanisme médiane
n° 8

**LES ELEVEURS PEULS
VOISINS ET ACTEURS
DU PROJET RETAIL**

KM

NOTE ISSUE DES PRÉ-ENQUÊTES
EFFECTUÉES EN COLLABORATION AVEC MARIE-JO DOUCET
LES 5 ET 6 FÉVRIER 1992

L'objectif de ces pré-enquêtes étaient d'identifier les rapports que les Peuls proches de la zone d'action du Projet Retail entretiennent avec celui-ci, que ces rapports soient directs, indirects ou induits.

Trois points d'enquête :

- 1) près de N6, village de Sagnoma
- 2) environ 1 km à l'est de la route Niono-Ségou, à la sortie de Niono
- 3) village peul de Ndola, quelques km à l'est du village bambara de Yakorobougou, lui-même à environ 5 km de Niono, sur la route Niono-Ségou.

Ces trois points d'enquête paraissent représentatifs des activités des Peuls dans la région. "Représentatifs" : c'est-à-dire que ni les Peuls chez lesquels nous avons enquêtés ni d'autres informateurs n'ont fait état d'autres modes d'organisation et de production de la part d'autres Peuls présents dans un environnement proche.

- 1) Aucun des Peuls enquêtés, ni, apparemment, les Peuls dans l'ensemble, ne sont agriculteurs ni dans le cadre de l'Office du Niger, ni dans les "hors-casiers".
- 2) Ils cultivent essentiellement le petit mil sur seeno (étendues sablonneuses, généralement dunaires), c'est-à-dire pour la zone concernée sur le cordon dunaire au-delà des "hors-casiers"

En saison sèche, ils utilisent l'ensemble de la plaine faisant paître leurs animaux sur les résidus agricoles et repartent sur le seeno en saison des pluies.

Ils gardent le bétail des riziculteurs en plus de leur propre bétail.

Ils partent en transhumance de saison sèche avec l'ensemble des animaux.

Au cours des décennies précédentes, ils transhumaient jusqu'en Mauritanie, actuellement cette transhumance est plus limitée spatialement.

La garde des animaux des riziculteurs, comprenant la transhumance de saison sèche ou non, leur est rémunérée soit en riz soit en argent.

Ces Peuls sont éleveurs à leur propre compte, gardiens des animaux des riziculteurs et agriculteurs de petit mil sur les terres sableuses, au-delà des "hors-casier" nous l'avons dit.

La plupart de ces Peuls sont de lignage Wu'arbe et ont pour patronyme Baa (habituellement noté Bâ en français).

La seule chefferie peule des environs est sise au village de Ndola, entièrement peul. Cette chefferie a été créée il y a trente trois ans par le chef actuel (dont le grand âge rend malheureusement l'enquête difficile auprès de lui) : ALIYU BUUBU, c'est pourquoi Ndola est aussi appelé Wuro Aliyu Buubu (= le village de ... / chez ...).

Il est à noter que dans les environs existent deux autres villages aux noms voisins : Diéla et Ndilla, à ne pas confondre donc avec Ndola qui n'est pas porté sur les cartes dont nous avons connaissance.

3) D'autres groupes peuls, en particulier ceux auprès desquels nous avons enquêté dans les environs de N6 ne sont présents dans la zone qu'en saison sèche.

La cause essentielle de leur présence en saison sèche dans la zone est la garde des troupeaux des riziculteurs.

Leur statut d'éleveur relève de trois possibilités :

a) ils n'ont pas de bétail propre actuellement (ils l'ont éventuellement perdu lors des sécheresses) b) ils ont peu de bétail et l'ont amené avec eux, le mêlant au bétail qu'ils gardent c) ils ont de vrais troupeaux qu'ils laissent en garde à une partie de leur famille (des frères généralement) pendant qu'eux-mêmes se font les gardiens du bétail d'autres éleveurs afin de subvenir aux besoins alimentaires de leurs familles restreintes respectives ou même de l'ensemble de la famille, y compris les membres de la famille restés au loin avec les troupeaux.

Les Peuls chez lesquels nous avons enquêté sont eux aussi des Wu'arbe et ils viennent de Kouya (que nous n'avons pas réussi à localiser très précisément) où ils retournent en saison des pluies où la plupart d'entre eux cultivent le petit mil.

L'ensemble des Peuls enquêtés sont donc des agro-pasteurs pour leur propre compte en même temps qu'ils gardent les troupeaux des riziculteurs. Il s'agit donc d'une économie reposant sur deux types d'activité (élevage et agriculture) mais trois sources de revenus dont un est une rémunération de service.

Certains d'entre eux ont une installation de saison des pluies dans la région et ils y cultivent. D'autres, à l'inverse, ont une installation de saison des pluies ailleurs et ne viennent dans la région qu'en saison sèche.

Ce remplacement des transhumants les uns par les autres s'observe dans toutes les régions d'élevage d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale, en zone

a une importance sociale et économique.

En fait, les trois zones dont il est question : les casiers rizicoles, les "hors-casiers" et les terres sableuses qui bordent le tout forment un ensemble géographique, une cuvette et ses bords, et un ensemble humain au sein duquel les différents groupes qui le composent sont en situation d'interaction économique sous forme de complémentarité : production de riz pour la consommation, la vente et la rémunération des employés (bergers en particulier); productions irriguées diverses dans les "hors-casiers" s'échelonnant du drain jusqu'à la zone exondée sur laquelle est pratiquée la culture du petit mil. C'est donc de tout un système construit et organisé dont il s'agit.

La réhabilitation des drains, au-delà de son intérêt technique pour la riziculture, a eu des effets secondaires néfastes et a mis tout ce système en suspens, handicapant la complémentarité de ses éléments et sur-

priviliégiant le groupe des producteurs officiels de l'Office au détriment des autres groupes de producteurs avec lesquels ils sont pourtant en interaction constante.

La présence du bétail sur les casiers rizicoles entre les périodes de culture permet la fourniture de lait aux familles des riziculteurs.

C'est cet élément-là qui nous paraîtrait le plus difficilement compensable si l'on tentait d'éloigner le bétail des casiers rizicoles et des drains auxquels ils s'abreuvent.

Cet éloignement du bétail des casiers impliquerait d'une part le transport de la paille de riz et autres résidus agricoles et d'autre part, en sens inverse, le transport et l'épandage de la fumure : c'est techniquement possible. Mais alors il faudrait prévoir parallèlement un programme d'hydraulique pastorale. Il existe en effet très peu de puits dans la zone de seeno exploitée par les Peuls. A Ndola, il n'y a qu'un seul puits (qui d'ailleurs pose des problèmes sanitaires : un parasite, nyilku en peul, y rend l'eau impropre à la consommation humaine).

D'une manière générale, ces pré-enquêtes d'une part, les informations nombreuses fournies par Marie-Jo Doucet d'autre part nous font penser que les termes de l'alternative à laquelle le Projet Retail doit faire face peuvent s'exprimer de la façon suivante :

1) Soit le Projet Retail peut se donner les moyens techniques, financiers mais peut-être avant tout intellectuels et idéologiques de prendre en compte au moins une partie des aspects économiques en interaction dans ce que nous avons appelé une cuvette. Et ainsi prévoir des solutions de remplacement pour les anciens agriculteurs "hors-casier" aujourd'hui démunis d'une part et prévoir d'autre part des lieux aménagés d'abreuvement du bétail sur les drains, afin de ne pas endommager ceux-ci.

2) Soit le Projet Retail confirme une tendance au recentrage géographique et thématique. Mais l'Office du Niger n'étant pas un camp retranché isolé du reste du pays, il serait alors nécessaire de trouver ou de créer d'autres pôles d'attraction pour les populations mises à l'écart et, pour ce qui concerne les éleveurs, multiplier les puits dont la présence diminuerait l'usage pastoral qui est fait des drains.

Prendre en compte un écosystème à travers un maximum de ses composantes est une recommandation des écologistes qui semble fondée même aux yeux des profanes en cette discipline. Et cette "cuvette" semble bien former un écosystème.

Cette prise de position scientifique et technique d'ordre mondial (et fort diversement mise en application !) se concrétise dans la politique nationale de "gestion des ressources naturelles renouvelables".

Elle nous semble aller aussi dans le sens des tentatives actuelles de promotion de la décentralisation. En effet un écosystème qui constitue en même temps un ensemble en interaction économique (même si d'autres rapports existent avec d'autres groupes au-delà de l'écosystème, bien entendu) pourrait être une unité de gestion (au moins des ressources naturelles renouvelables), plus facilement là où cet écosystème coïncide avec des unités administratives existantes.

Deux jours seulement de pré-enquêtes, appuyées sur nos connaissances concernant les sociétés peules vivant dans différents contextes écologiques comme politiques, étayées de toutes les informations et analyses fournies par Marie-Jo Doucet, nous font penser que du point de vue écologique comme du point de vue politique, la recherche de moyens intellectuels et techniques permettant de prendre en compte au moins une partie de l'organisation du système constitué par les casiers rizicoles, les "hors-casiers" et les cordons dunaires qui bordent l'ensemble se situerait dans le sens de l'histoire nationale contemporaine.

Sur le plan pratique, si la situation idéale où un écosystème pourrait être pris totalement en compte ainsi que les populations qui l'habitent et la mise en valeur économique qu'elles effectuent, n'est pas applicable actuellement, il nous semble qu'au moins les filières économiques en interaction avec la production rizicole devraient être mieux étudiées, prises en compte et, éventuellement, appuyées ou améliorées.

Nous proposons, en particulier, de tenir compte des secteurs de production, d'investissement et d'échange suivants :

1) l'investissement dans l'élevage des bénéfiques de la riziculture;

de quel type d'élevage préférentiellement :
 espèces élevées ; modes d'alimentation (résidus agricoles "naturels" ou transformés industriellement, pâture avec transhumance ou non) ; modes d'abreuvement (fréquence suivant les saisons; lieux d'abreuvement, qualité de l'eau, problèmes sanitaires éventuels) ; stratégies économiques différentielles suivant les catégories de propriétaires, hommes/femmes, chefs d'exploitation /autres (thésaurisation, commerce, où, quand)

le réinvestissement éventuel des bénéfiques de l'élevage dans la mécanisation, par exemple par l'installation de pompes sur des "hors-casiers"

l'emploi de bergers rémunérés; ses modalités
 la commercialisation et la consommation des produits laitiers

la fumure; son organisation

2) l'investissement des colons de l'Office dans les "hors-casiers"

types de culture
 commercialisation et ses circuits
 auto-consommation

emploi de salariés agricoles ou de main d'oeuvre familiale ou non simplement entretenue

3) les "hors-casiers" agriculteurs (opposés à ceux qui sont les salariés des colons de l'Office)

types de culture
 commercialisation et ses circuits
 autoconsommation

interactions avec l'élevage pratiqué par eux-mêmes ou par d'autres (contrats de fumure éventuels)

4) conditions de l'accès au foncier agricole pour toutes les catégories d'acteurs sur les "hors-casiers" principalement où la situation est la plus complexe (l'Office du Niger ayant un système foncier spécifique d'une part et les terres seeno cultivées en saison des pluies par les Peuls en particulier relevant d'un système traditionnel (demande gratuite de terres aux plus anciens occupants de la zone, pour Ndola au chef peul local) d'autre part).